

**Compte-rendu de la Réunion du  
Comité Syndical du 28 novembre 2018**

**Date de convocation :**

23 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 28 novembre à 9h30, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Rochefort en séance publique, sous la présidence de Mr Marc ALLES, Président

**Etaient présents :** Marc Allés, Sylvain Lambert, Martine Palfray

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 4

Présents :

Votants : 4

**Absents excusés et représentés :** Sandrine Buisson représentée par Sylvain Lambert

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance :** Martine Palfray

Mme Martine Palfray est élue secrétaire de séance.

**1- Approbation du procès-verbal du 20 juin 2018**

Monsieur le Président fait lecture du procès-verbal du 20 juin 2018 qui est approuvé à l'unanimité.

**2- Demande d'admission en non-valeur**

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- Décide de statuer sur l'admission en non-valeur du titre de recette pour un montant de 15.30 euros.
- Dit que les crédits sont inscrits en dépenses au budget -article 6541- de l'exercice en cours de la commune

**3- Indemnités de conseil et de budget au titre de l'année 2018**

Le comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité accorde au Comptable, Madame Corinne GAYRAUD, au titre de l'année 2018, une indemnité totale de 233.72€ brut soit 211.44€ net :

- ✓ Indemnité de conseil fixée à 203.23 € brut
- ✓ Indemnité de budget fixée à 30.49 € brut

**4- Alignement des horaires des sorties pour les écoles maternelle et élémentaire**

Sylvain Lambert dit que le terme est mal choisi car ce n'est pas l'alignement des horaires mais le besoin réel d'étendre la plage horaire jusqu'à 18h30 pour le service de l'étude.

Le président demande au secrétariat de répondre aux parents d'élèves que la collecte des sondages doit être réalisée par le SIE. Une date sera proposée pour l'analyse des résultats.

**5- Création d'une commission cantine**

Les élus décident de créer un comité consultatif cantine et non une commission cantine. Le but de ce comité serait de travailler sur un nouveau projet de type restauration scolaire.

Concernant les menus de la restauration actuelle, les agents du SIE seront vigilants quant au respect du CCP.

#### **6- Facturation mensuelle à terme échu**

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve, la facturation mensuelle postérieurement à la réalisation des prestations, de la restauration scolaire, de l'étude et de la garderie,
- Modifie les règlements intérieurs de la restauration scolaire, de l'étude et de la garderie en fonction,
- Dit que le système de facturation mensuelle postérieurement à la réalisation des prestations de la restauration scolaire, de l'étude et de la garderie, sera mis en place à compter de janvier 2019.

#### **7- Personnel : absences et départ en retraite**

Le président informe que :

- Mme Amaral a demandé sa retraite au 31 mars 2019,
- Mme Meunier a demandé sa retraite au 01 septembre 2019
- Mme Delusseau sera absente à compter du 4 janvier pour une durée d'un mois minimum pour raisons médicales.

Il convient de trouver un remplaçant pour la période d'arrêt de Mme Delusseau ainsi qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril pour le remplacement de Mme Amaral. Des annonces vont être faites par le secrétariat dans ce sens.

#### **8- Informations et questions diverses**

- a) Mail parents d'élèves
- b) Copieur de l'école maternelle
- c) Etat des restes à recouvrer
- d) Avenant JVS relatif au RGPD
- e) Inscriptions des enfants pour mars
- f) Faire goûter les enfants par les intervenants
- g) Affichage des menus à l'extérieur
- h) RdV avec l'inspecteur d'académie M Rennesson

La séance est levée à 11h10.

Le Président  
Marc ALLES

